

# L'émergence des ONG en Chine

## Le changement du rôle de l'Etat-Parti

PAOLO URIO ET YUAN YING



PETER LANG

Depuis le début des réformes en 1978, l'Etat-Parti chinois a diminué son emprise sur la société et a accordé aux organisations non-gouvernementales (ONG) un nouvel espace de liberté. Mais, en même temps, il a limité leur marge de manœuvre de façon significative. Quelles sont les raisons qui expliquent cette stratégie apparemment contradictoire? Pour répondre à cette question cette recherche a été fondée sur l'hypothèse suivante : d'une part les ONG sont nécessaires pour remplir le vide laissé par l'Etat dans le social, mais d'autre part elles représentent une menace pour le pouvoir du Parti.

Cette recherche se base sur l'observation participante, des entretiens avec les fondateurs et le personnel d'ONG chinoises et étrangères, des représentants de la société civile, des autorités publiques et des universitaires spécialistes du domaine, ainsi que sur des sources secondaires.

Depuis 2005 PAOLO URIO est professeur honoraire de l'université de Genève, après avoir été professeur ordinaire en administration et management publics et directeur du Master en management public. Ses publications récentes portent sur la Nouvelle Gestion Publique, et plus particulièrement sur les réformes en Chine en comparaison avec l'Occident.

YUAN YING est titulaire d'un Bachelor en « International Business Management » (Shanghai), d'un Diplôme en Langue et Culture Françaises (Lausanne), et d'un Master en Etudes Asiatiques (Genève). Elle a été assistante de recherche aux universités de Genève et de Lausanne et « Visiting Scholar » au « NGO Research Centre », Université Tsinghua (Beijing).

# L'émergence des ONG en Chine



# L'émergence des ONG en Chine

## Le changement du rôle de l'Etat-Parti

PAOLO URIO ET YUAN YING



**PETER LANG**

Bern · Berlin · Bruxelles · Frankfurt am Main · New York · Oxford · Wien

**Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»**

«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la «Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur Internet sous <<http://dnb.d-nb.de>>.

Ce livre a obtenu un subside de publication l'Université de Genève.

ISBN 978-3-0343-1583-8 br.

ISBN 978-3-0352-0279-3 eBook

Cette publication a fait l'objet d'une évaluation par les pairs.

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2014  
Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Berne, Suisse  
[info@peterlang.com](mailto:info@peterlang.com), [www.peterlang.com](http://www.peterlang.com)

Tous droits réservés.

Cette publication est protégée dans sa totalité par copyright.

Toute utilisation en dehors des strictes limites de la loi sur le copyright est interdite et punissable sans le consentement explicite de la maison d'édition. Ceci s'applique en particulier pour les reproductions, traductions, microfilms, ainsi que le stockage et le traitement sous forme électronique.

Imprimé en Suisse

# Table des matières

Préface.....	9
Chapitre 1 : Introduction: les ONG chinoises, indicateur du changement du rôle de l'Etat-Parti .....	15
1.1 La transformation du rôle de l'Etat Chinois: suggestions des recherches antérieures.....	20
1.2 Transformation, mais aussi permanence du rôle central de l'Etat.....	23
Chapitre 2 : L'émergence des ONG dans le monde et en Chine .....	35
2.1 Origine religieuse et philosophique .....	35
2.2 Le développement des ONG après la guerre froide.....	37
2.2.1 La crise de l'Etat développementaliste et réorientation de la coopération internationale .....	38
2.2.2 La mondialisation néolibérale et la Déclaration du Millénaire.....	39
2.2.3 La révolution technologique de la communication .....	44
2.2.4 La crise de l'environnement global .....	45
2.3 Deux grandes approches pour analyser les ONG .....	47
2.3.1 L'approche juridique .....	48
2.3.2 L'approche sociopolitique .....	51
2.3.3 L'approche « société civile ».....	56
2.4 L'émergence des ONG en Chine, ou les conséquences de la stratégie de développement de Deng Xiaoping.....	59
2.4.1 Le développement de la vulnérabilité et de nouvelles formes de pauvreté .....	60
2.4.2 Le dysfonctionnement du système de protection sociale .....	62
2.4.3 Les ONG caritatives: une forme de réponse de la société à la vulnérabilité.....	66

Chapitre 3 : Le contexte sociopolitique et juridique des ONG chinoises.....	69
3.1 L'impact de l'évolution du contexte sociopolitique sur les ONG chinoises depuis 1949 .....	69
3.1.1 Le début de la « Nouvelle Chine » (1949-1965) .....	71
3.2.1 La période de la Révolution culturelle (1966-1976).....	77
3.1.3 Depuis la réforme de 1978.....	78
3.2 Le cadre juridique chinois mis en œuvre pour les ONG .....	92
3.2.1 Les réglementations administratives.....	92
3.2.1.1 Les réglementations concernant les unités privées sans but lucratif .....	93
3.2.1.2 Les caractéristiques du cadre juridique actuel .....	94
3.2.1.3 Quelques pratiques d'aménagement au niveau local .....	99
3.2.2 Le système fiscal chinois concernant les ONG.....	100
3.2.2.1 La loi sur l'impôt sur le revenu des entreprises .....	100
3.2.2.2 La loi sur l'impôt sur le revenu des individus.....	103
3.2.2.4 Quelques problèmes sous-jacents.....	104
3.2.3 Les dons versés aux œuvres d'intérêt public .....	107
 Chapitre 4 : La diversité des ONG chinoises.....	 111
4.1 Les statistiques officielles sur les ONG chinoises.....	112
4.1.1 Le développement quantitatif des ONG chinoises .....	112
4.1.1.1 Les associations.....	113
4.1.1.2 Les unités privées sans but lucratif.....	116
4.1.1.3 Les fondations .....	119
4.1.2 Le développement quantitatif des ONG chinoises au niveau local .....	119
4.1.2.1 La municipalité de Beijing .....	120
4.1.2.2 La municipalité de Shanghai .....	121
4.1.2.3 La province du Guangdong .....	124
4.1.2.4 La province du Yunnan .....	126
4.2 Les estimations des chercheurs chinois .....	128
4.3 Les formes juridiques des ONG chinoises .....	131
4.4 Les domaines d'activité des ONG chinoises .....	134



Chapitre 5 : Le financement des ONG chinoises par le gouvernement chinois .....	141
5.1 Le financement gouvernemental des GONGO .....	144
5.2 L'achat de prestations du gouvernement auprès des ONG chinoises .....	150
5.3 Le modèle de l'achat avec compétition .....	153
5.4 Le modèle de l'achat sans compétition.....	157
5.4.1 Le modèle d'intégration au système gouvernemental.....	157
5.4.2 Le modèle de l'achat informel hors du système gouvernemental.....	159
Chapitre 6 : Le financement des ONG chinoises par les bailleurs de fonds internationaux .....	163
6.1 Les organisations étrangères travaillant en Chine.....	164
6.2 L'apport des organisations étrangères en Chine.....	169
6.3 Modes de transfert des financements étrangers en Chine .....	170
6.3.1 La voie gouvernementale.....	170
6.3.2 La voie non-gouvernementale .....	172
6.4 Les domaines qui intéressent les organisations étrangères.....	173
6.5 Les activités des organisations étrangères sur le terrain .....	181
6.5.1 Le financement des ressources humaines.....	182
6.5.2 Les contributions en argent.....	183
6.6 Les relations des organisations étrangères avec les autorités chinoises .....	184
6.6.1 Les motivations des organisations étrangères.....	185
6.6.2 Les motivations du gouvernement chinois .....	186
6.7 Les relation des organisations étrangères avec des ONG chinoises .....	190
6.8 L'apport des organisations étrangères à la société chinoise .....	193
6.8.1 L'élaboration des lois et des politiques publiques.....	193
6.8.2 L'impact sur les ONG chinoises.....	196
6.8.3 L'impact sur la population locale .....	197
Chapitre 7 : Le profil social des fondateurs et du personnel des ONG caritatives chinoises .....	201
7.1 Trois générations de fondateurs .....	202
7.1.1 La 1 <sup>ère</sup> génération (11 ONG, 15 fondateurs).....	203

7.1.2	La 2 <sup>ème</sup> génération (9 ONG, 9 fondateurs) .....	209
7.1.3	La 3 <sup>ème</sup> génération (7 ONG, 8 fondateurs) .....	220
7.2	La professionnalisation des ONG .....	224
7.2.1	La formation professionnelle du personnel .....	225
7.2.2	Les collaborateurs travaillant à plein temps.....	227
7.2.3	Inscription du salaire dans un contrat de travail formel.....	229
Conclusion : bilan et perspectives d'avenir.....		235
Bibliographie.....		263
Annexe 1 : Annexe méthodologique .....		277
Annexe 2 : Complément au Chapitre 3. Dispositions fiscales additionnelles concernant la fiscalité des ONG.....		281
Abréviations.....		285
Lexique des principales institutions de le Chine.....		287

## Préface

Ce livre est le fruit d'une collaboration qui a commencé pendant l'année académique 2003-4 alors que Yuan Ying suivait le séminaire que Paolo Urio dirigeait sur les réformes en Chine dans le cadre du Diplôme d'études supérieures en études asiatiques de l'Université de Genève. Etablie en Suisse dès 1997 Yuan Ying continuait à suivre de près le développement de son pays d'origine et plus particulièrement les conséquences sociales du développement économique spectaculaire que la Chine a connu ces dernières décennies. C'est donc tout naturellement qu'elle a conçu son mémoire de diplôme autour de la question du soutien aux travailleurs qui avaient perdu leur emploi suite à la vague de licenciements, conséquence des politiques de libéralisation de l'économie chinoise décidée en 1978 lors du Troisième Plenum du XI Congrès du Parti Communiste Chinois (PCC). Originnaire de la région de Shanghai, elle a tout naturellement choisi de mener sa recherche sur le terrain dans cette ville.<sup>1</sup> En réalisant cette recherche, Yuan Ying découvre le monde en développement des Organisations Non-Gouvernementales (ONG) chinoises. Après l'obtention du Master en études asiatiques en 2004 elle est engagée par Paolo Urio en tant qu'assistante d'enseignement et de recherche. Elle développe alors un projet de thèse de doctorat portant sur le thème de l'émergence des ONG en Chine et le changement du rôle de l'Etat-Parti dans la gestion du social.<sup>2</sup> En effet, lors des recherches menées dans le cadre de son mémoire sur la gestion du chômage en Chine, elle a pu non seulement observer le rôle actif de l'Etat dans ce domaine et la mise en place de nouvelles politiques de réinsertion pour les chômeurs, mais aussi l'émergence dans ce champ d'un nouveau type d'acteur plus ou moins dépendant de l'Etat, à savoir les ONG. L'idée a donc germé de poursuivre

---

1 Yuan Ying, *La transformation des rôles de l'Etat dans la politique de la réinsertion des chômeurs en Chine*, Mémoire non publié pour le Mastère en Etudes Asiatiques de l'Université de Genève, 2004.

2 La plupart des auteurs s'accordent pour considérer qu'en Chine le Parti communiste et l'Etat se trouvent dans une symbiose presque parfaite et de ce fait ils utilisent l'expression « Etat-Parti » pour désigner cette symbiose.

ses recherches par l'analyse de ces organisations très diversifiées qui ont émergé en Chine ces dernières années. Existe-t-il un véritable tissu associatif distinct de l'Etat? Quels sont les liens de dépendance que ces structures entretiennent avec l'Etat? S'inscrivent-elles dans une dynamique d'autonomisation progressive préfigurant ainsi l'émergence d'une société civile? Ou au contraire restent-elles fortement contrôlées par un Etat réticent à voir émerger des associations autonomes? Qu'en est-t-il de l'indépendance des ONG chinoises financées par l'Occident? Et quel est le rôle des ONG occidentales; n'ont-elles pas, à côté de leurs activités déclarées (notamment dans le domaine social), aussi un rôle de diffusion des idéaux occidentaux concernant l'organisation de l'économie et de la politique? Quel est enfin le rôle des ONG étrangères, et celui des ONG chinoises financées par l'étranger, et quel est la position de l'Etat-Parti à l'égard de ces dernières ? Voilà quelques-unes des questions qui ont été à l'origine de cette recherche.

Paolo Urio, ayant pris sa retraite de l'Université de Genève en 2005, et ne pouvant plus de ce fait diriger une thèse de doctorat, c'est le Prof. Antoine Kernén qui a assumé cette tâche au sein de l'Institut Universitaire de Hautes Etudes Internationales et du Développement (IUHEID) grâce à un financement du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Paolo Urio était toutefois admis au sein du jury de thèse. En automne 2005 Yuan Ying accompagne Paolo Urio lors de son séjour à l'Université Tsinghua à Pékin où il se rend dans le but de compléter le matériel pour un livre sur les réformes en Chine, grâce à une collaboration établie de longue date avec le Prof. Hu Angang, directeur du Centre de recherche pour les études sur la Chine au sein de la « School of Public Policy and Management ». <sup>3</sup> Or, il se trouve que l'Université Tsinghua possède depuis

---

3 Cette collaboration a permis la publication de trois ouvrages: Paolo Urio, *Reconciling State, Market and Society in China. The Long March toward Prosperity*, London & New York, Routledge, 2010, où on trouvera une évaluation des réformes entreprise par la Chine depuis 1978 ainsi qu'une abondante bibliographie; Paolo Urio, *China, the West and the Myth of New Public Management. Neoliberalism and its Discontents*, London & New York, Routledge, 2012, où on trouvera une abondante documentation sur les conséquences des réformes en management public en Chine et en Occident; et Paolo Urio (ed.), *Public Private Partnerships. Success and Failure Factors for in-transition Countries*, Lanham (MD) and New York, University Press of America, 2010, où on trouvera une évaluation des conditions favorables aux partenariats public-privé en Chine, Russie, Ukraine et Pologne.

quelques années un centre de recherche sur les ONG chinoises dirigé par le Prof. Wang Ming, qui est aussi membre de la Conférence consultative politique du peuple chinois. Le contact est vite établi et cela a été le début d'une collaboration qui s'est poursuivie depuis, grâce à laquelle Yuan Ying a passé plusieurs séjours en Chine et a recueilli le matériel qui sert de base empirique au présent ouvrage.

Ayant terminé son mandat auprès du Fonds National en 2009, Yuan Ying a été engagée au siège de Genève des Nations Unies, un travail qui a rapidement assumé des proportions telles que la poursuite de la préparation du manuscrit de la thèse s'en est trouvée fortement compromise. Malgré les encouragements de l'IUHEID et de Paolo Urio, Yuan Ying a alors décidé, après mure réflexion, d'abandonner la rédaction de sa thèse. Ne pouvant se résoudre à voir tout le travail de recherche réalisé par Yuan Ying perdu pour toujours, Paolo Urio a alors persuadé Yuan Ying à accepter une collaboration en vue de donner au matériel empirique recueillis en Chine une forme susceptible de faire l'objet d'un ouvrage.

Comme le titre de l'ouvrage l'indique, le travail que nous présentons aujourd'hui est une contribution aux études sur l'émergence des ONG chinoises et l'apparition d'une société civile en Chine.<sup>4</sup> La recherche sur le terrain a été réalisée entre 2004 et 2008. C'est donc plus particulièrement sur la période de 1949 à 2009 que porte cet ouvrage. Cette limitation ne diminue en rien la valeur de notre contribution à la compréhension de ce phénomène. En effet, tout d'abord nous couvrons la période au cours de laquelle les ONG ont émergé, ce qui nous a permis d'en découvrir les déterminants aussi bien au niveau structurel (c'est-à-dire, le changement du rôle de l'Etat-Parti et son retrait partiel, mais effectif, de l'économie et du social), mais aussi les motivations des pionniers qui ont été à l'origine des premières ONG chinoises. Ensuite, le développement des

---

4 Voir notamment: Ma Qiusa, *Non-Governmental Organizations in Contemporary China. Paving the way to civil society?*, London & New York, Routledge, 2006; Zhang Yongnian and Joseph Fewsmith (eds.), *China's Opening Society*, London & New York, Routledge, 2008; Timothy Brook and B. Michael Frolic (eds.), *Civil Society in China*, Armonk, New York and London, M.E. Sharpe, 1997; Elisabeth J. Perry and Merle Goldman (eds.), *Grassroots Political Reform in Contemporary China*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 2007; Elisabeth J. Perry and Mark Selden, *Chinese Society. Change, Conflict and Resistance*, London & New York, Routledge, 2000. Tsinghua University publie en anglais depuis 2009 *The China Nonprofit Review*.

ONG chinoise s'est poursuivi, depuis 2008, dans le cadre politique, économique et juridique que nous décrivons dans le Chapitre 3. Ce n'est qu'au courant de l'année 2012 que de nouvelles initiatives concernant le rôle des ONG, ainsi que leur rapport avec les pouvoirs publics, ont été annoncées, notamment au niveau local. Ces changements (en fait il s'agit plutôt de déclarations) sont encore trop récents et fragmentaires pour qu'on puisse en déduire une réorientation fondamentale de la façon dont la Chine compte organiser (ou réorganiser) à l'avenir son rapport avec les ONG et la société civile émergente. A fortiori, il en va de même des annonces faites en novembre 2013 lors du Troisième Plenum du XVIII Congrès du PCC. Néanmoins, ces déclarations ne doivent pas être prises à la légère, comme de simples effets de manche au début de l'activité du nouveau leadership chinois instauré lors du Congrès du Parti en novembre 2012 et confirmé par le parlement chinois en mars 2013. L'histoire du PCC nous enseigne que ces déclarations sont généralement suivies d'effets concrets, même si elles ne sont pas assorties d'un calendrier précis.<sup>5</sup>

Finalement, la valeur et l'intérêt de cet ouvrage réside à notre sens dans le fait qu'il se base (1) sur une recherche originale conduite pendant trois ans sur le terrain (à Pékin, Shanghai, Guangzhou et dans une zone rurale de la province du Yunnan), (2) sur l'analyse de documents officiels du gouvernement chinois, (3) sur des publications de chercheurs chinois, ainsi que sur des entretiens avec ces derniers, et (4) sur des entretiens avec des fondateurs et des représentants d'ONG chinoises.

Il est enfin nécessaire de dire quelques mots sur la traduction de certains termes chinois, notamment dans le libellé de certains documents officiels. La terminologie chinoise propose des termes qui n'ont pas d'équivalent évident dans la terminologie juridique utilisée pour des documents analogues en Occident. Pour ne pas donner faussement l'impression d'une parfaite équivalence entre ces types de documents en Chine

---

5 Pour avoir accès aux dernières nouveautés en matière d'ONG en Chine on peut consulter, outre les sites officiels du Gouvernement chinois (People's Daily, China Daily, Xinhua Agency, notamment), les sites suivants: <<http://philanthropynews.alliance-magazine.org>> publie régulièrement les mises à jours de Karla W. Simon, spécialiste des ONG chinoises; *China Digital Times*, basé à l'Université de Berkeley, California (<<http://chinadigitaltimes.net>>) propose en outre la connexion avec d'autres sites donnant informations sur la Chine; *China Labour Bulletin*, ONG chinoise basée à Hongkong (<<http://www.clb.org.hk/en/>>); *China Development Brief*, ONG chinoise basée à Beijing (<<http://www.chinadevelopmentbrief.com/>>).

et en Occident, nous avons opté pour une traduction littérale. Ainsi par exemple: « Annonce concernant le contrôle stricte sur des organisations de niveau national » pour traduire: *guanyu yange kongzhi quanguoxing zuzhi de tongzhi*. Ou encore: la « Règle détaillée pour l'application du règlement provisoire concernant l'enregistrement des organisations associatives » pour traduire: *shehui tuanti dengji zanxing banfa shishi xize*.





# Chapitre 1

## Introduction: les ONG chinoises, indicateur du changement du rôle de l'Etat-Parti

### Introduction

Il est impossible de comprendre la dynamique de l'émergence des ONG en Chine si on ne la replace pas dans le contexte plus général des réformes introduites depuis 1978 sous le leadership de Deng Xiaoping. En 1976, date de la mort de Mao, événement qui met un terme à la Révolution Culturelle voulue par Mao en 1966, le PCC est confronté à la crise la plus profonde de son histoire. En effet, à la fin de l'ère Mao, les composantes de la société chinoise, l'Etat, le Parti communiste, l'élite intellectuelle, l'économie et le peuple semblent être plongés dans une contradiction inextricable qui risque non seulement d'anéantir le pouvoir du PCC, mais aussi de mettre en péril la souveraineté même du pays, si durement conquise par Mao après un siècle et demi d'ingérences étrangères et un quart de siècle de guerre civile opposant communistes et nationalistes, que l'occupation japonaise n'aura interrompue que pour quelques années.<sup>6</sup>

La réponse que le PCC donne à ces deux risques est résumée dans la célèbre formule de Deng : « peut importe que le chat soit blanc ou noir, pourvu qu'il attrape les souris ». Ayant comparé l'efficacité du chat occidental (tout occupé à développer l'économie de marché) au chat chinois (empêtré dans la mise en œuvre d'une économie planifiée), le choix de Deng est vite fait: introduire dans l'économie chinoise des mécanismes de marché qui vont libérer une partie des forces vives du pays et relancer l'économie.<sup>7</sup> Dans

---

6 Sur les réformes introduites par Deng voir Paolo Urrio, *Reconciling State, Market and Society in China. The Long March towards Prosperity*, London & New York, Routledge, 2010 et *China, the West and the Myth of New Public Management. Neoliberalism and its Discontent*, London & New York, Routledge, 2012.

7 Par commodité, dans cet ouvrage nous utiliserons l'expression « économie de marché » dans le sens usuel utilisé en Occident, c'est-à-dire en tant que synonyme

quel but ? La réponse généralement donnée en Occident est toute simple: il s'agit pour le PCC de rester au pouvoir. Réponse simple, voire simpliste. Nous avons analysé ailleurs les raisons profondes de ce changement radical de cap. Certes, le PCC veut rester au pouvoir, mais cet objectif n'est pas une fin en soi, comme il a été, et est encore aujourd'hui, présenté en Occident. Il s'agit en effet de poursuivre (peut-être paradoxalement, pour un observateur occidental) le rêve de Mao, c'est-à-dire de rattraper l'Occident et redonner à la Chine le statut de puissance mondiale qui avait été le sien jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. En relançant l'économie grâce à des mécanismes de marché (mais qui restent – il faut le souligner – sous le contrôle de l'Etat-Parti) on vise simultanément la réalisation de deux objectifs: la puissance et la satisfaction des besoins matériels du peuple; et la réalisation de ces deux objectifs assure le maintien du Parti au pouvoir. De plus, la puissance et l'amélioration du niveau de vie du peuple chinois sont étroitement interdépendants, l'un est nécessaire à la réalisation de l'autre. Dès lors, le maintien au pouvoir n'a pas de raison intrinsèque, mais il est nécessaire pour restaurer la puissance du pays et pour satisfaire les citoyens.

Mais le choix de Deng, s'il permet de réaliser les deux objectifs susmentionnés, n'est pas sans conséquence pour la société, l'Etat-Parti, et son rapport avec le peuple. Les réformes sont particulièrement incisives; il suffit dans ce contexte de mentionner la dérégulation du travail. Nous disons bien « du travail » et non pas « du marché du travail », puisqu'en 1978 le marché du travail n'existe tout simplement pas. En effet, les travailleurs sont intégrés dans des unités de travail qui subviennent à l'ensemble de leurs besoins, y compris logement, santé, éducation et retraite. Ces fonctions sociales sont assumées par les entreprises d'Etat et les bureaucraties d'Etat. La transformation de la gestion du facteur de production travail,

---

d'« économie capitaliste » ou de « capitalisme », bien que nous pensons qu'il y a une différence de taille entre économie de marché et capitalisme, d'où l'utilisation du terme « mécanismes de marché » que nous emploierons la plupart du temps de préférence à « économie de marché ». Nous suivons en cela l'enseignement de Fernand Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, A. Colin (Edition Livre de poche), 1979, voir surtout la conclusion du vol. 3, pp. 781-801 et *Afterthoughts on Material Civilization and Capitalism* (The Johns Hopkins Symposia in Comparative History), Baltimore, MD, Johns Hopkins University Press, 1979 (traduction française: *La dynamique du capitalisme*, Paris, Flammarion, 1985). Pour une application de la théorie de Braudel à la Chine, voir Paolo Urio, *China, the West*, op. cit., pp. 26-32. Nous reviendrons sur ces aspects dans la conclusion.

qui est rendue nécessaire par l'introduction de mécanismes de marché, entraîne très logiquement un début de concurrence entre entreprises, ainsi qu'un début de gestion d'entreprise fondée sur l'efficacité, qui entraîne nécessairement la recherche d'économies pouvant signifier (et qui effectivement ont signifié) une diminution du coût du travail, notamment par des licenciements de masse. Les travailleurs licenciés, ne pouvant plus (ou peu) compter sur le soutien de leurs anciennes unités de travail, en l'absence d'un système de sécurité sociale moderne adapté à une économie qui commençait à fonctionner (du moins en partie) comme une économie de marché, allaient se trouver, sans moyens de subsistance suffisants, dans une condition qui était en totale contradiction avec l'objectif de l'Etat-Parti d'améliorer les conditions de vie de la population. On comprend dès lors que l'Etat-Parti, tout tendu à privilégier l'efficacité économique (mesurée principalement par référence à l'augmentation du PIB), ait été contraint de rechercher d'autres voies pour satisfaire les besoins vitaux de cette partie de la population qui n'était pas en mesure de bénéficier du développement économique. Il était donc inévitable que pour résoudre cette contradiction l'Etat-Parti s'oriente vers une transformation de son rôle dans la société chinoise. Certes pas un changement fondamental, rapide, abrupte, comme certains ont pu le souhaiter en Occident. Mais, en prenant le point de vue du « temps long » de Fernand Braudel, changement tout de même, pouvant déboucher à terme dans un changement fondamental. Dans le cadre de ce travail nous nous sommes toutefois interdits de faire des prévisions, nous nous limitant à rendre compte de ce nous avons trouvé sur le terrain pour les années couvertes par notre recherche.<sup>8</sup>

Ainsi, cet ouvrage vise d'abord à vérifier les théories existantes sur la transformation du rôle de l'Etat dans le domaine social. Durant les années quatre-vingt, beaucoup de débats ont lieu sur le rôle de l'Etat dans le développement, notamment dans les pays du Sud. L'opinion dominante qui se dégage de ces travaux considère qu'au lieu d'être l'agent central dans le processus de développement, l'Etat est plutôt considéré comme l'un des principaux obstacles à cause de ses diverses formes de dysfonctionnements. Cherchant à s'inscrire dans ce contexte international, le gouvernement chinois introduit la réforme économique et redéfinit sa relation

---

8 Toutefois, dans la conclusion nous essaierons d'évaluer la probabilité de quelques alternatives vers lesquelles la Chine pourrait évoluer à l'avenir.

avec la société. Désormais, le modèle « grande société, petit gouvernement » pourrait être considéré comme l'objectif des réformes chinoises.<sup>9</sup> Certains considèrent même que ces réformes s'inscrivent dans le courant de la Nouvelle Gestion Publique (NGP).<sup>10</sup> Cependant, la Chine est aussi un cas particulier, car l'Etat-Parti communiste reste au centre du pouvoir pendant qu'il se décharge de certaines de ses fonctions sociales. Il est dès lors intéressant d'étudier comment l'Etat-Parti chinois transforme ses modalités de contrôle tout en restant ouvert aux mécanismes du marché.<sup>11</sup> Le deuxième objectif de ce travail est donc d'apporter une contribution aux théories existantes à l'aide d'une méthode inductive se basant sur des données empiriques. Notons cependant que les méthodes inductive et déductive ne sont pas indépendantes l'une de l'autre dans la pratique de recherche. Celle-ci se présente plutôt comme un processus d'accumulation de savoirs qui avance d'une manière itérative afin d'appréhender de mieux en mieux l'objet d'étude. Pour réaliser ces deux objectifs, nous avons choisi d'analyser le rôle des ONG actives sur le territoire de

- 
- 9 Cela correspond à ce qu'il a été convenu d'appeler le « Consensus de Washington ». Voir à ce propos: John Williamson, (ed.) *Latin American Adjustment: How much has Happened*, Washington DC; Institute for international Economics, 1990, and John Williamson "Democracy and the Washington Consensus," *World Development*, Vol. 21, No. 8, 1993, p. 1331.
- 10 Voir dans ce sens Ma Jun et Zhang Zhibin: « The years since 1980 have witnessed a remarkable movement worldwide to reform public administration. For many ... there is a striking international convergence of ideas among these administrative reforms, while others disagree ... Despite these different stances, the international debate on administrative reforms has been overly influenced by the so-called New Public Management (NPM). In this context, the administrative reforms in China were also conceptualized as a variation of NPM with non-western characteristics. » in 'Remaking the Chinese administrative state since 1978: the double-movements perspective', *Korean Journal of Policy Studies*, 2009, vol. 23, no. 2, pp. 225–226.
- 11 Cela correspond aux critiques adressées aux défenseurs du « Consensus de Washington », qui mettent bien au contraire en évidence le rôle fondamental de l'Etat dans les stratégies de développement. Voir par exemple Joseph Stiglitz, *Globalization and Its Discontents*, New York, W. W. Norton, 2002; Joseph Stiglitz, 'Post Washington consensus', Columbia University, Initiative for Policy Dialog, Working Paper Series, 2005, disponible sur le site <[www.gsb.columbia.edu/ipd/](http://www.gsb.columbia.edu/ipd/)> (consulté le 6 juin 2009); Yujiro Hayami, 'From the Washington consensus to the Post-Washington consensus: retrospect and prospect', *Asian Development Review*, vol. 20, no. 2, 2003, pp. 40–65; et Chang, Ha-Joon, *Bad Samaritans. The Myth of Free Trade and the Secret History of Capitalism*, New York, Bloomsbury, 2008.

la Chine, et plus particulièrement les ONG caritatives qui travaillent dans le domaine social.

Les principales méthodes utilisées pour la récolte des données, mises à part les sources secondaires (livres, articles, documents officiels) ont été l'entretien et l'observation participante réalisées par Yuan Ying entre 2004 et 2008. En tant que chinoise, ayant étudié de nombreuses années en Occident, elle avait certes des avantages, mais aussi des inconvénients. D'un côté, la maîtrise de la langue et son aspect physique lui permettraient en principe d'avoir accès aux ONG locales sans trop de difficultés. Ainsi, en se proposant comme collaboratrice bénévole au niveau local, elle ne courrait pas le risque d'attirer l'attention des autorités chinoises malgré son rattachement à une université occidentale. En effet, selon les règlements officiels, les étrangers ont besoin d'obtenir une permission spéciale pour visiter certaines ONG chinoises travaillant dans des domaines considérés comme « délicats » par l'Etat chinois. D'un autre côté, lors de la recherche préliminaire sur le terrain, Yuan Ying a pu constater que certains officiels chinois ainsi que des membres du personnel des ONG locales révèlent plus facilement des informations véridiques aux chercheurs étrangers, tant que le contexte dans lequel ils évoluent reste non-officiel. Deux explications sont possibles à ce phénomène : les interlocuteurs Chinois pensent que les informations livrées aux étrangers seront uniquement utilisées hors du milieu géographique et politique chinois, ce qui ne représente pas un danger immédiat pour eux. Une autre explication possible est que les interlocuteurs Chinois fournissent certaines informations dans le but de pouvoir obtenir des soutiens depuis l'extérieur de la Chine. En fait, à la fin de quelques entretiens effectués en Chine, certains responsables des ONG locales ont demandé de les aider à récolter des fonds depuis la Suisse pour leur organisation.

Cette double identité a placé Yuan Ying dans une situation où le choix du positionnement personnel pourrait se révéler problématique et a nécessité de gérer très adroitement ses relations avec les interlocuteurs chinois, chercheurs, autorités, membres des ONG et autres représentants de la société civile.<sup>12</sup>

---

12 En particulier, il lui était impossible de cacher sa propre identité auprès de la plupart des chercheurs chinois sur place à cause des nombreux contacts qu'elle avait déjà eus avec eux durant ses recherches précédentes réalisées dans le cadre de son mémoire de Master. Fallait-il dès lors se présenter comme une simple doctorante d'une université chinoise auprès des ONG locales pour faciliter les démarches administratives

## 1.1 La transformation du rôle de l'Etat Chinois: suggestions des recherches antérieures

Les analyses actuelles sur les transformations de la société chinoise montrent, à travers des objets d'études variés, comment l'Etat se transforme et se recompose.<sup>13</sup> L'Etat reste un acteur central de la transition même si ses modalités d'intervention évoluent. A l'intérieur de cette littérature abondante, les travaux de Béatrice Hibou, analysant les multiples modalités de la « décharge de l'Etat » nous semblent plus particulièrement intéressants pour analyser le changement du rôle de l'Etat Chinois.<sup>14</sup> Ces travaux nous intéressent à double titre. D'une part, ils permettent de placer d'emblée l'évolution actuelle de la Chine dans une perspective plus large. Souvent les études faites en Chine se limitent à des analyses diachroniques. La Chine bénéficie certes d'une longue histoire, d'une dimension continentale, et réunit dans ses frontières le quart de la population mondiale. Néanmoins, la Chine demeure un cas d'étude assez « banal », qui s'inscrit pleinement dans la dynamique actuelle sur le plan mondial. Il faut aussi se souvenir que la réforme chinoise s'inspire de certaines expériences de modernisation économique réussies en Asie. Si les modalités de

---

d'accès? Ou était-il préférable d'afficher dès le début son rattachement à une université étrangère? Jusqu'à quel point pouvait-elle utiliser ses données empiriques dans les activités de recherches? Est-t-il nécessaire de bien séparer les informations qu'elle pouvait partager et discuter avec les chercheurs chinois de celles qu'elle ne pouvait utiliser qu'en dehors de la Chine?

- 13 Jean-Louis Rocca, *L'entreprise, l'entrepreneur et le cadre, une approche de l'économie chinoise*, Paris, Etudes du CERI, no. 14, 1996; Jean-Louis Rocca, « Vers un Etat banal ? », in Béatrice Hibou (dir.), *La privatisation des Etats*, Paris, Karthala, 1999, pp. 227-245; Jean-Louis Rocca, *L'évolution de la crise du travail dans la Chine urbaine*, Paris, Etudes du CERI, no. 65, 2000; Jean-Louis Rocca, « Three at once: The Multidimensional Scope of Labour Crisis in China », in Françoise Mengin et Jean-Louis Rocca (dir.), *Politics in China: Moving Frontiers*, New York, Palgrave, 2002; Emilie Tran, « Du cadre dirigeant au haut fonctionnaire? Enquête sur l'Ecole du Parti de Shanghai », *Perspectives Chinoises*, no. 75, janvier-février 2003; Laura Luehrmann, « Facing Citizen Complaints in China, 1951-1996 », *Asian Survey*, vol. 18, no. 5, 2003, pp. 845-866; Chen Feng, « Between the State and Labour: The Conflict of Chinese Trade Unions' Double Identity in Market Reform », *The China Quarterly*, vol. 176, December 2003, pp. 1006-1028.

- 14 Hibou, *op. cit.*

« décharge de l'Etat » chinois restent spécifiques en raison d'un contexte politique particulier, elles ne sont pas sans points de comparaison avec d'autres retraits de l'Etat ailleurs dans le monde. De nombreux travaux montrent que le contexte dans lequel les ONG chinoises ont émergé présente certaines ressemblances avec ce qui se passe ailleurs dans le monde.<sup>15</sup>

Les travaux de Béatrice Hibou permettent aussi de percevoir les « décharges de l'Etat » non comme un retrait pur et simple de différentes sphères d'activité, mais d'y réfléchir en termes de transformation des modalités de contrôle. Comme elle le souligne très justement, parler de perte de pouvoir de l'Etat renvoie à une analyse normative dont le point de référence plus ou moins implicite est un Etat providence ou développementaliste. Or, « il n'est pas certain que si l'on essaie de s'extraire de ces références datées et circonscrites, l'on soit en présence d'un mouvement de retrait ou de moindre interventionnisme ». <sup>16</sup> Il convient donc d'aborder cette métamorphose comme faisant partie d'un processus de formation continue de l'Etat. Il est certain en tout cas que, dans le contexte chinois, cette notion de transformation des modalités de contrôle est utile pour notre analyse.

Pour cette étude, nous avons choisi une approche qualitative centrée sur l'analyse des stratégies de ces nouveaux acteurs qui conduisent au développement de nouvelles structures. Selon l'état actuel des recherches, ces stratégies démontrent en particulier comment l'Etat parvient à rester au centre du processus. Le domaine associatif en Chine a pu se développer et se construit encore largement à l'extérieur de la sphère étatique. Toutefois, pour exister, il est indispensable de s'appuyer sur des relations avec l'administration. Il existe donc bel et bien des implications entre ces deux mondes, c'est-à-dire des interfaces entre l'Etat et la population. Il conviendra donc de mettre en lumière leur nature en termes de protection et de financement, notamment.

En outre, il a été aussi important de cerner le développement du paysage associatif ailleurs dans le monde, afin de ne pas se réduire à penser que toutes les associations caritatives sont forcément non gouvernementales. Il est bien établi que le secteur associatif entretient généralement

---

15 Lester M. Salamon., « The Rise of the Nonprofit Sector », *Foreign Affairs*, vol. 73, no. 4, 1994; Pei Minxin, « Chinese Civic Associations: An Empirical Analysis », *Modern China*, vol. 24, no. 3, July 1998.

16 Béatrice Hibou, « De la privatisation des économies à la privatisation des Etats », in B. Hibou, *op. cit.*, pp. 11-70.

des relations plus au moins étroites avec l'Etat en termes de subventions, de mandats de prestations, de garanties de déficit, etc. à tel point que rares sont les associations à pouvoir se dire totalement indépendantes de l'Etat.

Ces différents éléments se retrouvent dans le contexte chinois sous une forme ou une autre. Nous pouvons prendre comme exemple la municipalité de Shanghai qui subventionne les cours de formation que des associations civiles ou publiques organisent pour la réinsertion des chômeurs. Répondant à ces incitations, de très nombreuses structures associatives organisent de façon indépendante des formations similaires. Parmi toutes les associations non étatiques, le YMCA (Young Man's Christian Organisation) de Shanghai est l'une des rares ONG qui a réussi à nouer une relation de collaboration étroite avec la municipalité de Shanghai, marquée par la création du Centre d'activité Luo Shan dans le quartier Pudong, il y a plus de quinze ans.

A l'aide de la recherche de terrain préliminaire, nous avons constaté qu'il existe deux types d'interactions entre l'Etat et les ONG dans le domaine social: les interactions conflictuelles et les interactions consensuelles. Certaines ONG contribuent aux services sociaux de façon indéniable pour pallier aux carences d'un Etat social déficient. Cependant, elles sont peu appréciées par l'Etat à cause de leur positionnement politique ou de leur manière de faire. L'Etat cherche donc à limiter leur champ d'action. Dans d'autres cas, certaines ONG ont le « privilège » de pouvoir gagner la bienveillance de l'Etat, souvent grâce au capital social de leur fondateur, et établissent avec l'Etat une collaboration favorable à leur développement tant sur le plan financier qu'administratif. Il faut souligner qu'ainsi un bon nombre d'ONG ont émergé indépendamment de la volonté de l'Etat. Cependant, afin de pouvoir assurer leur existence sur le long terme, elles sont contraintes de développer des relations plutôt consensuelles avec l'Etat.

Toutefois, il demeure non moins indispensable pour l'Etat-Parti de les contrôler afin d'éviter l'émergence d'acteurs indépendants sur la scène politique. Ce contrôle s'exerce sous différentes formes: par exemple sur le plan juridique (statut des associations) ou par des limitations imposées en termes de recherche de fonds (financements étrangers). Dans certaines régions, pour prévenir l'émergence d'un trop grand nombre d'associations indépendantes chargées de gérer les problèmes sociaux délicats liés au chômage, ce sont les très étatiques associations de masse qui occupent



l'espace caritatif .<sup>17</sup> Fixer un nombre limité d'ONG par secteur d'activité spécifique et par zone géographique est un autre moyen administratif employé par l'Etat.

Malgré le contrôle et les limitations imposées par l'Etat au développement du secteur associatif, il n'en demeure pas moins que de nouveaux acteurs plus ou moins indépendants émergent malgré tout et ce, pour plusieurs raisons :

- L'autonomie croissante laissée à certaines structures de l'Etat pour trouver des financements étrangers.
- Les multiples possibilités d'arrangements pour être agréé par une structure légale de l'Etat, rappelant par certains aspects la méthode des « chapeaux rouges » utilisées par les entrepreneurs privés au début de la réforme économique, qui sont toujours d'actualité de nos jours .<sup>18</sup>
- L'engagement d'une partie de la population (intellectuels, groupements religieux, etc.) dans ces actions caritatives (dynamique d'intérêts communs et de liens sociaux les plus divers).

## 1.2 Transformation, mais aussi permanence du rôle central de l'Etat

Nos recherches préliminaires nous avaient permis de constater que dans le domaine social dans la Chine actuelle, l'Etat-Parti n'abandonne pas son contrôle sur les ONG, mais conserve encore pleinement son droit d'intervenir en tout temps sur le plan financier et administratif. Son désengagement social n'a donc été que partiel et il conserve son rôle de régulateur déterminant dans ce domaine. Le maintien du pouvoir central de l'Etat permet ainsi d'envisager le rôle social des ONG en termes de sous-traitance ou de « nouvelle gestion administrative » du domaine social en Chine. L'Etat se désengage ainsi dans certaines régions périphériques ou

---

17 Voir le lexique des principales institutions de la Chine, pp. 283-285.

18 Système de « copinage » à la mode chinoise pour réaliser des affaires. Nous développons ce thème au Chapitre 3, section 3.2.2.

de certains problèmes spécifiques, mais maintient son intervention directe dans les villes.

Ces ONG ne sont donc pas au bénéfice d'une garantie de l'Etat. En effet, l'Etat chinois n'offre aucune « garantie de déficit » à ces organisations d'utilité publique, mais il oriente les financements (privé et international) vers les ONG chinoises pour compenser partiellement cette « décharge de l'Etat » dans le domaine social. Récemment, l'Etat a mis en place une nouvelle législation fiscale concernant les individus et les entreprises qui vise à favoriser les dons pour les ONG chinoises.<sup>19</sup> Aujourd'hui, tous les dons attribués aux ONG reconnues par l'autorité provinciale peuvent être déduits des revenus /bénéfices imposables.

En tenant compte des éléments mentionnés ci-dessus, nous avons formulé ainsi l'hypothèse sur laquelle repose notre recherche:

Le développement des nouvelles ONG caritatives dans le domaine social en Chine est le résultat d'une transformation des modalités de contrôle que l'Etat chinois exerce sur la société. L'Etat soutient modestement ces nouveaux acteurs sociaux et réoriente les fonds internationaux vers les domaines qu'il considère comme plus appropriés pour servir ses intérêts, c'est-à-dire les domaines qui fournissent des services sociaux au niveau local mais qui sont politiquement peu sensibles. Le maintien du pouvoir décisif dans la gestion sociale et le maintien de la légitimité politique de l'Etat-Parti restent des préoccupations primordiales de l'Etat. Cependant, pour soigner l'image positive d'une Chine qui change et pour pourvoir attirer le financement international, le secteur associatif doit exister. Toutefois, son développement doit être limité. Parmi les acteurs de ce secteur, finalement ce sont les « ONG d'Etat » qui bénéficient d'avantage de cette nouvelle gouvernance du social.<sup>20</sup>

Pour vérifier cette hypothèse nous avons limité le champ de recherche aux ONG caritatives. Toutefois, nous avons estimé que pour comprendre la dynamique de ce type d'associations, qui évoluent dans le cadre juridico-politique et social définissant le contexte général des ONG en Chine, il était nécessaire de présenter ce contexte, comme le montrent les quatre

---

19 Cheng Siwei, « Guli Qiye Huo Geren Yi Juanzeng Deng Fangshi Hefa Bishui » (Encourager des entreprises et des individus à payer moins d'impôt par le moyen de dons), *China Development Brief*, <<http://www.chinadevelopmentbrief.org.cn/ngother/ngother.jsp?id=250>>, consulté le 30 avril 2007.

20 Cette expression peut paraître contradictoire par rapport à la définition généralement admise en occident: une ONG ne peut pas être « d'Etat » ... par définition. Nous justifieront cette expression dans les chapitres suivants.

questions que nous explicitons ci-dessous. Dans la suite de ce livre nous allons préciser, chaque fois que cela sera nécessaire, si nous nous référons aux ONG caritatives ou, plus généralement, à toutes les ONG actives en Chine quelque soit leur forme. Ce choix s'explique du fait de l'importance croissante des ONG dans le secteur caritatif. En effet, après avoir démantelé les solidarités sociales de l'époque maoïste, l'Etat-Parti a pris un retard considérable pour les remplacer par un système d'assurances sociales moderne, d'où la précarité sociale qui en est résulté. Ceci a laissé la place au développement des ONG dans un secteur particulièrement important pour le maintien de la stabilité sociale et politique, indispensable à la poursuite des réformes économiques voulues par l'Etat-Parti. Pour saisir la dynamique des ONG caritatives et le contexte plus général dans lequel elle évoluent, qui sera plus particulièrement développé au Chapitre 3, nous avons plus spécialement abordé les questions suivantes:

*(1) Quels sont les secteurs où ont émergé les ONG chinoises?*

Cette question concerne toutes les ONG, y compris les associations caritatives. Pour répondre à cette question nous avons collecté les informations suivantes: (1) données statistiques sur le développement des ONG chinoises; (2) domaines d'activité des ONG chinoises; (3) évolution du cadre juridique national et des réglementations locales concernant les ONG; (4) discours officiels des dirigeants politiques chinois sur les ONG au travers des médias officiels.

*(2) Quel est le profil des fondateurs et du personnel des ONG caritatives chinoises?*

Pour illustrer les difficultés rencontrées pour la création et le développement des ONG en Chine, nous avons choisi de nous concentrer sur un type particulier d'ONG: celles qui sont actives dans le domaine social, où le retrait de l'Etat-Parti est particulièrement important et a contribué au développement de la précarité sociale. Pour atteindre cet objectif nous avons pris en considération une trentaine d'ONG caritatives, dont nous avons interviewé les fondateurs. Cette partie de notre recherche vise donc à dresser un profil des fondateurs des ONG chinoises caritatives, en répondant à deux questions. Pourquoi ces personnes ont-elles choisi de s'investir dans la création d'une ONG caritative? Quelles ont été les étapes qui les ont conduits à la constitution de leur ONG et au développement de

ses activités? Pour répondre à ces deux questions, nous nous sommes intéressés aux aspects suivants: (1) parcours de vie des fondateurs; (2) raisons (morales, politiques, religieuses ou matérielles) de leur engagement social; (3) profil sociologique des fondateurs des ONG caritatives chinoises; (4) relations des fondateurs avec l'Etat-Parti; (5) soutiens directs ou indirects dont ils ont pu bénéficier lors de la constitution de leur ONG et dans la conduite de ses activités; (5) appartenance des fondateurs à un réseau de financement et/ou de « discussion » international, à travers leur participation à des conférences et/ou grâce à leurs contacts avec des ONG internationales actives en Chine.

Les rares travaux qui s'intéressent au profil des fondateurs sont ceux menés sur les organisations environnementales en Chine.<sup>21</sup> Ainsi par exemple, Liang Congjie, le directeur de la plus connue d'entre elles, *Friend of Nature*, a rapidement acquis une visibilité nationale et internationale. Grâce à son profil atypique de libre-penseur et de notable, il a réussi à se faire une place autant dans le jeu politique interne que dans les arènes internationales. Il exemplifie assez bien le dilemme qui se pose aux ONG chinoises à la recherche de financements internationaux: il est nécessaire de posséder de solides appuis dans l'administration pour pouvoir mener à bien un projet, mais il est tout aussi indispensable de savoir produire un discours suffisamment critique pour attirer les financements internationaux. Au vu de l'absence d'un véritable cadre juridique, et sur la base de quelques interviews préliminaires conduites à Shanghai en automne 2004, il nous a paru indispensable de nous intéresser aux trajectoires et aux motivations des pionniers des associations caritatives en Chine. Pourquoi ont-ils choisi de s'investir dans la création d'une ONG caritative et comment ont-ils pu mener à bien ce projet ? A l'heure actuelle, il n'existe à notre connaissance aucune étude sur ce thème.

Lors de notre dernier passage à Beijing en 2008, nous avons constaté une proportion importante de femmes parmi les fondateurs des ONG. En

---

21 Abigail R. Jahiel, « The organisation of Environmental Protection in China », *China Quarterly*, no. 156, special issue: China Environment, December 1998, pp. 757-787; Ross Lester, « China : Environmental Protection, Domestic Policy Trends, Patterns of Participation in Regimes and Compliance with International Norms », *China Quarterly*, no. 156, special issue: China Environment, December 1998, pp. 809-835; Elisabeth Knup, *Environnemental NGOs in China: an Overview*, China Environment Serie, Washington DC, Woodrow Wilson Center, 1997.

plus, nous avons pu les classer en deux catégories générationnelles.<sup>22</sup> La première comprend des personnes dont l'âge tourne autour de soixante ans, et qui possèdent souvent un réseau social très riche, notamment de « haut niveau » politique, ce qui semble jouer un rôle crucial pour le développement de leur organisation. Néanmoins, savoir gagner les sympathies des chercheurs renommés, spécialistes des ONG, est aussi un moyen utile pour ceux qui ne disposent pas de relations influentes au sein du gouvernement. En effet, certains chercheurs chinois font partie de *think-tanks* de l'Etat. Les engager dans le comité du conseil de l'organisation est une pratique assez courante parmi les ONG ayant un faible soutien politique. La seconde catégorie générationnelle est constituée de femmes plus jeunes dont l'âge se situe autour de la trentaine, qui ont toutes un mari qui pourvoit aisément aux besoins de la famille. Contrairement à la catégorie précédente, elles ne disposent pas forcément de bonnes relations au sein du gouvernement. De plus, souvent très influencées par des idées et des pratiques occidentales, elles sont généralement très bien formées grâce à leurs solides expériences professionnelles acquises dans les grandes ONG et au sein de programmes de formation en gestion des ONG, financés par des fondations étrangères. C'est probablement pourquoi elles ont plus tendance à s'appuyer sur des soutiens étrangers.

Un autre phénomène intéressant que nous avons constaté est l'apparition de la professionnalisation du nouveau secteur social en Chine, composé principalement d'ONG caritatives. De nombreux programmes de formation pour le personnel chinois de ces ONG ont été proposés et mis en place par des grandes ONG étrangères. La conséquence a été que les ONG chinoises posent aujourd'hui de plus en plus d'exigences quant à la qualification professionnelle des candidats lors du recrutement de leurs employés.

Enfin, nous avons identifié un groupe d'ONG qui ont comme particularité de travailler en étroite collaboration avec des chercheurs chinois. L'interaction entre eux se présente sous forme de conseils dispensés aux ONG par les chercheurs et d'une très grande ouverture des ONG envers eux. Autrement dit, il existe entre ces deux acteurs une très forte interdépendance: les chercheurs chinois bénéficient au travers des activités

---

22 Nous verrons au Chapitre 7 que finalement nous avons classé les fondateurs en trois catégories.

des ONG d'un champ d'expérimentation intéressant, et les ONG pour leur part profitent du savoir théorique des chercheurs. Nous développons plus en détails ces aspects dans le Chapitre 7 consacré aux fondateurs des ONG. Cependant, dans notre recherche nous nous sommes plutôt focalisés sur les ONG extérieures à ce cercle, car le type d'ONG que nous venons de décrire a déjà été longuement étudié. De plus, la majorité des ONG chinoises ne pratiquent pas ce genre de mode de fonctionnement.

(3) *Dans quelle mesure les ONG chinoises sont influencées par le financement de l'Etat-Parti ?*

Les ONG principalement soutenues par l'Etat chinois ont souvent peu d'autonomie dans leur gestion quotidienne. Ce sont en général des QUANGO et des anciens établissements publics.<sup>23</sup> Nos contacts avec ce type d'institution étant peu développés, et afin de limiter notre objet de recherche, nous avons décidé de ne pas étudier ce type d'ONG dans ce travail. Pour étudier le financement des ONG par l'Etat, nous avons opté pour celles dont la création n'a pas été promue par l'Etat. Dans ce contexte, notre objectif a été de comprendre le type de relation existante dans les faits entre les ONG chinoises et les autorités et comment elles entretiennent cette relation pour se développer dans le contexte de la transition socio-économique de la Chine. Or, nous avons découvert qu'il s'agit d'une relation complexe, à la fois politique, économique et sociale. Une analyse interdisciplinaire tenant compte de différents éléments, tels que le cadre juridique des ONG, leur

---

23 Le terme "quango" a vu le jour tout d'abord en Angleterre pour « quasi-autonomous non-governmental organisation ». Selon Wikipedia (<<http://en.wikipedia.org/wiki/Quango>>, consulté le 3 octobre 2013) ce terme « was created in 1967 by the Carnegie Foundation's Alan Pifer in an essay on independence and accountability in public-funded bodies incorporated in the private sector. This term was shortened to "quango" by Anthony Barker, a British participant during a follow-up conference on the subject. It describes an ostensibly non-governmental organisation performing governmental functions, often in receipt of funding or other support from government, while mainstream NGOs mostly get their donations or funds from the public and other organisations that support their cause. Numerous quangos were created from the 1980s onwards. Examples in the United Kingdom include those engaged in the regulation of various commercial and service sectors, such as the Water Services Regulation Authority. » Voir Chris Painter, « Management by the Unelected State: the Rise of QUANGOCRACY », in Isaac-Henry Kesler, Chris Painter et Chris Barnes (eds.), *Managing the Public Sector: Challenge and Change*, London, International Thomson Business Press, 1997, pp. 241-262.